

## RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Madame, Monsieur,

Voici quelques informations pour aider votre enfant à réussir sa prochaine rentrée scolaire dans notre établissement.

### **1. LA RENTREE DES CLASSES**

- **2<sup>nde</sup> CAP – 2<sup>des</sup> Bac Pro et 3 Prépa Métiers :**

→ **Mardi 01 septembre 2020 de 9h à 12h** (pas cours l'après-midi) = chaque élève sera appelé au micro dans la cours du Lycée Professionnel puis sera accueilli par son professeur principal.

- **1<sup>ères</sup> et 1<sup>ales</sup> Bac Pro et CAP :**

→ **Mardi 01 septembre 2020 de 14h à 17h** (pas cours le matin) = chaque élève sera appelé au micro dans la cours du Lycée Professionnel puis sera accueilli par son professeur principal.

### **2. LES REUNIONS DE RENTREE**

***Nous vous rappelons l'importance de ces réunions d'informations de rentrée, même si vous êtes parent d'élève depuis plusieurs années dans notre établissement.***

*En effet, lors de ces réunions vous seront précisées les modalités suite aux réformes, à la vie scolaire, aux périodes de stages (PFMP), à la Section Euro, aux projets, ..., les objectifs et exigences de l'année pour votre enfant, comment l'accompagner au mieux de votre côté.*

**Merci de noter la date qui vous concerne et nous vous remercions par avance de votre présence.**

- **3<sup>ème</sup> Prépa Métiers - 2<sup>des</sup> Bac Pro et 2<sup>de</sup> CAP :**

→ Jeudi 10 septembre 2020 à 18h30 - salle d'étude du collège

- **1<sup>ères</sup> et 1<sup>ales</sup> Bac Pro et 1<sup>ale</sup> CAP :**

→ Lundi 14 septembre 2020 à 18h30 - salle d'étude du collège

### **3. L'INSCRIPTION AU SELF**

L'inscription en demi-pension de votre enfant, se fera **dès la première semaine** de la rentrée, un document lui sera remis avec son emploi du temps, il faudra le compléter et le rendre au plus vite. Un badge lui sera remis ensuite au cours des premières semaines.

**Pour les premiers jours si votre enfant est demi-pensionnaire, il se présente au pointage du restaurant scolaire.**

### **4. LA LISTE DES MANUELS SCOLAIRES ET DES FOURNITURES**

#### **a. Liste des manuels**

**Nouveauté rentrée 2020** : la Région Auvergne-Rhône-Alpes met en place le **dispositif de gratuité des manuels scolaires** pour les niveaux suivants : **2nde et 1ère Baccalauréat Professionnel, 1ère et 2ème année de CAP, 3ème Prépa Métiers**. Vous trouverez en dernière page les informations relatives au prêt de ces manuels.

**NB : sont exclus** de ce dispositif **les élèves de Terminale Baccalauréat Professionnel** dont le « Pass' Région » crédité de 50 euros permettra de financer l'achat des manuels que vous pourrez effectuer chez le libraire de votre choix.

(liste des manuels disponible sur le site internet du lycée : [www.lescordeliers-cluses.fr](http://www.lescordeliers-cluses.fr) - dans infos pratiques - documents 2020-2021).

#### **ATTENTION**

Pour bénéficier de la gratuité des manuels scolaires à la rentrée, tu dois disposer d'un Pass'Région valable pour l'année 2020-2021.

○ Tu n'as jamais eu de Pass'Région :  
Commande-le gratuitement sur <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>  
Ton établissement d'accueil validera ta demande.

○ Tu avais un Pass'Région en 2019-2020 :  
Ton établissement d'accueil se charge de le revalider. Si tu l'as perdu ou si tu viens d'un autre établissement, contactez la référente du lycée : [cdilycee@es2c.fr](mailto:cdilycee@es2c.fr).

## **b. Liste des fournitures**

**Pour tous les élèves** : Les listes des FOURNITURES seront disponibles début juillet sur le site Internet du lycée : [www.lescordeliers-cluses.fr](http://www.lescordeliers-cluses.fr) - dans infos pratiques - documents 2020-2021.

Les cahiers et TP seront commandés par le lycée auprès d'un libraire partenaire de Cluses et le montant sera débité de votre carte Pass' Région (crédit de 50€ pour l'achat de livrets pratiques)

Pour tout problème lié à votre Pass'Région, vous pouvez joindre par mail la référente du lycée : [cdilycee@es2c.fr](mailto:cdilycee@es2c.fr)

## **5. LA JOURNEE D'INTEGRATION**

Ne connaissant pas à cette heure l'évolution de la crise sanitaire pour la rentrée scolaire, nous vous tiendrons informés début septembre des modalités d'organisation de cette journée, si elle peut avoir lieu.

## **6. LES DATES DE PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)**

Vous trouverez les dates de PFMP (stages) sur notre site [internet](http://www.lescordeliers-cluses.fr).  
([www.lescordeliers-cluses.fr](http://www.lescordeliers-cluses.fr))

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement.

Valérie FELLAY,  
Chef d'établissement.

Cluses, le 29 juin 2020

Objet : **Gratuité des manuels scolaires rentrée 2020 – lycées privés**  
**Demande de caution**

Madame, monsieur,

Après la campagne 2019 concernant le financement total des manuels scolaires en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> de la voie générale, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a annoncé qu'elle financera les manuels scolaires des élèves de la voie professionnelle dès la rentrée 2020 concernant les :

- 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> du Baccalauréat Professionnel (hors classes de Terminale Bac Pro)
- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année de CAP
- 3eme Prépa Métiers

Le financement des manuels scolaires à l'aide du Pass'Région est donc remplacé par le dispositif de gratuité des manuels (**sauf pour les terminales Bac pro**).

**L'élève devra, obligatoirement, être titulaire du Pass'Région** (1<sup>ère</sup> demande à faire sur le site Internet de la région, renouvellement de votre Pass'Région par votre établissement si vous disposiez déjà d'une carte) **pour bénéficier de la gratuité des manuels scolaires.**

De ce fait, à compter de la présente rentrée, les manuels scolaires ne sont plus à la charge des familles, ils resteront propriété de l'établissement et mis à la disposition des élèves pour la durée de l'année scolaire. Ils doivent être couverts et maintenus en bon état. **Toute perte ou détérioration sera facturée aux utilisateurs et retenue sur la caution de 120 euros.** Un état des manuels sera fait lors de la restitution en fin d'année scolaire.

Je vous remercie de compléter le coupon de dépôt de caution ci-joint (à nous remettre avec le chèque).

Cordialement.

Valérie FELLAY  
Chef d'établissement

✂ .....

Je soussigné(e), M/Mme \_\_\_\_\_

Parent de l'élève \_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_

Déclare avoir donné un **chèque de caution de 120 €** (ordre : OGEC ES2C) pour les manuels scolaires de mon enfant.

Ce chèque me sera rendu en fin d'année scolaire si l'état des livres de mon enfant est conforme aux attendus.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2020

Signature des parents :